



# Edito



CHÈRES AMIES CHASSERESSES, CHERS AMIS CHASSEURS,

Notre revue fédérale est née et c'est avec un immense plaisir que j'ai l'honneur de vous la présenter rapidement aujourd'hui.

« CHASSE 44 » sera le fruit d'un travail collectif de toute une équipe volontaire : administrateurs, personnel fédéral, grandes associations départementales, responsables de société et vous-même, si vous le désirez à travers vos articles éventuels.

Pour la première fois, comme dans toutes les Fédérations de France, le Directeur de Publication sera le Président Départemental des Chasseurs de Loire-Atlantique, avec l'aide précieuse de Johanna AZURMENDI, chargée de la conception/réalisation.

Bonne chance à cette nouvelle revue ; votre revue fédérale est en route et comme le dirait Paul ELUARD, écrivain surréaliste : « il n'y a d'espoir que dans le coup d'ailes ».

Je voudrais profiter de ce premier éditorial pour dire un grand merci à mon ami « Le Bulldozer », je veux parler de Willy SCHRAEN, notre Président National qui travaille sans relâche pour mettre en place une ambitieuse « Réforme de la Chasse Française », avec sans doute un permis unique à moins de 200 euros qui permettra de chasser dans tout l'hexagone.

Une évolution importante est sans doute en marche, sans aucun jeu de mots de ma part.

Dans cette réforme, une formation continue des chasseurs tous les dix ans avec souplesse et sans lourdeur est prévue. C'est ce que nous faisons déjà avec la formation « Sécurité ».

Prévu, également, la gestion adaptative des espèces qui posent problèmes ; ça doit être la règle essentielle pour que la chasse soit modulée et non interdite.

Les oies massacrées en Hollande en sont l'exemple parfait. Il est préférable de chasser l'espèce jusqu'à la fin du mois de février plutôt que de la bastonner.

La gestion adaptative c'est ce que nous faisons, également, depuis longtemps à travers les plans de chasse.

La Réforme de la Chasse doit être, aussi, l'occasion de renforcer les moyens humains et financiers de l'ONCFS pour que la Police Rurale devienne une priorité, en complément de l'action de la Gendarmerie Nationale.

La Réforme de la Chasse doit, aussi, changer les choses en matière de dégâts de grand gibier. Les chasseurs payent 50 millions d'euros de leurs poches au niveau national. Aujourd'hui, nous payons 100% des dégâts alors que nous chassons sur 60% du territoire.

C'est inadmissible.

L'État devra s'engager pour remédier à cette anomalie injuste.

Beaucoup de territoires sont non chassés ou peu (réserves, parcs, forêts urbaines, ...) ; les sangliers y trouvent refuge et ne peuvent pas être régulés.

Toutefois, je vous invite à bien chasser cette espèce magnifique dans les endroits du département où elle est en surabondance. Il faut toujours penser à nos amis agriculteurs, qui sont les premières victimes de la bête noire.

Enfin et pour terminer, l'administration a classé, pour la saison 2018/2019, le sanglier comme étant une espèce « susceptible d'occasionner des dégâts », malgré l'avis défavorable de notre Fédération.

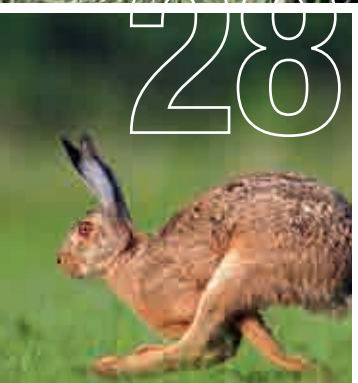
La saison de chasse arrive à grands pas, aussi, je vous souhaite une excellente ouverture générale et année cynégétique, avec vos ami(e)s, vos proches et votre fidèle compagnon à quatre pattes.

Amitiés en St Hubert.

*Dany Rose,*  
Président.

# Sommaire

TRIMESTRIEL : LE NUMÉRO 3,00 € / 4 NUMEROS 5,50 €



## VIE NATIONALE

- 5 Réforme de la Chasse
- 6 Décret « Armes »
- 7 Assemblées Générales de la FRC

## VIE FÉDÉRALE

- 8 Assemblée Générale de votre Fédération
- 10 Études diverses
- 12 **DOSSIER TECHNIQUE : Contrat Nature sur le Marais Breton**
- 15 Statut du sanglier
- 16 Focus réglementation 2018/2019
- 21 Classement « nuisibles » 2019/2025

## VIE ASSOCIATIVE

- 24 ADCGELA : lecture d'ailes
- 25 DPM : points de vente des cartes
- 25 UNUCR : liste des conducteurs
- 26 ADJC : la balade cynégétique
- 27 Les Chasseresses : élection du nouveau bureau

## VIE LOCALE

- 28 Territoire de FREIGNÉ
- 30 Convention à ST-MALO-DE-GUERSAC
- 31 Rencontre St-Hubert 2018 : inscription
- 32 A votre écoute

## ET PLUS ENCORE !

- 33 Recette : brochettes de pigeon
- 34 Jeu / Petites annonces

**Directeur de publication :**  
Dany ROSE

**Rédaction :**  
12 Bis Boulevard François Blancho  
44200 NANTES

Tous droits de reproduction réservés

**Photo de couverture :** ©I-Stock

**Régie publicitaire :** 02.40.89.94.88

**Conception - Réalisation**  
**Impression :**  
Imprimerie Offset5  
Tél. 02.51.94.79.14  
La Mothe Achard

**Commission paritaire :** en cours  
**N°ISSN :** en cours  
**Dépôt légal :** septembre 2018

**Routeur :**  
ESP - Rue de l'Océan  
ZI la Belle Eugénie  
85150 LA CHAPELLE ACHARD